

# Le développement durable dans les achats hospitaliers

**Le contexte** : un levier économique pour décliner une politique nationale

- Les programmes nationaux en cours (*PHARE pour les hôpitaux, programme impulsée par la DGOS qui préfigure la notion « d'économies intelligentes »*)
- La certification des hôpitaux (*référentiel 6f : achats éco responsables et approvisionnements*)
- Le code des marchés publics (*définition du besoin en prenant en compte des objectifs de développement durable*)

Dominique Durand, Responsable achats CH Saint Lô et Coutances

Journée développement durable en  
établissement de santé et médico-social

Jeudi 29 novembre 2012  
Centre des congrès de CAEN



ADEME



# Le développement durable dans les achats au centre hospitalier de Saint Lô

Une démarche récente initiée en novembre 2011...qui a pris comme « point » de départ une formation ADEME destinée aux acheteurs :

- Définir le concept de développement durable et ses trois piliers (*efficacité économique, respect de l'environnement et équité sociale*)
- Faire le point sur la réglementation du code des marchés publics en matière de développement durable

Cette formation nous a permis de recenser tous les axes possibles pour intégrer la préoccupation développement durable dans nos pratiques d'achats.

# Le développement durable dans les achats au centre hospitalier de Saint Lô

## Une formation déclinée en interne pour mise en œuvre :

- restitution adaptée à notre organisation : auprès de chaque filière d'achats (*travaux, biomédical, informatique, hôtelier et fournitures médicales*)
- et présentée sous la forme de « boîte à outils » correspondant au processus de l'achat public
  1. Dans le cahier des charges:
    - Des spécificités techniques pour décrire l'objet du marché
  2. Dans le CCAP :
    - Des conditions d'exécutions d'un marché (article 14)
  3. Dans le règlement de la consultation et l'annonce :
    - Des critères de sélection des candidatures (article 45.2 à utiliser avec prudence) dont les marchés réservés (art 15)
    - Des critères de choix des offres (article 53)
  4. autres :
    - Ouverture sur des options, des variantes
    - Groupement d'achats

# Le développement durable dans les achats au centre hospitalier de Saint Lô

## 1. Dans le cahier des charges:

Des spécificités techniques pour décrire l'objet du marché

- ***En matière de travaux, des exigences en terme de performances du bâtiment à atteindre***

## 2. Dans le CCAP :

Des conditions d'exécutions d'un marché (article 14)

- ***Travaux : La charte du chantier vert rédigée par l'équipe technique***
- ***Fournitures de bureau: Imposer un montant minimum de commandes et un seul jour d'approvisionnement***

# Le développement durable dans les achats au centre hospitalier de Saint Lô

3. Dans le règlement de la consultation et l'annonce :

Des critères de sélection des candidatures (article 45.2 à utiliser avec prudence) dont les marchés réservés (art 15)

***Non utilisés à ce jour à Saint Lô...***

Des critères de choix des offres (article 53)

- ***Le coût global : systématiquement (ex : produits lessiviels blanchisserie)***
- ***L'existence d'un écolabel : un argument favorable pour le changement de pratique – une préoccupation universelle***
- ***La certification du système de management environnemental du fournisseur, ISO14001: une certification de plus en plus répandue***
- ***La formation à l'éco conduite des livreurs sur des marchés de type location à la demande (livraison de matériels en HAD)***

# Le développement durable dans les achats au centre hospitalier de Saint Lô

Le principe : Définir des axes pertinents / objet du marché

- ***Tenant compte de la maturité du marché fournisseur***
- ***Considérant l'intérêt économique***

Aujourd'hui :

- ***une mise en œuvre progressive / type d'achat***
- ***la mise en place d'un tableau de bord de suivi avec un indicateur de paramètres de DD dans nos marchés (10% des procédures ont des critères de choix des offres qui intègrent des critères de DD autres que le coût global)***

# Le développement durable dans les achats au centre hospitalier de Saint Lô

Premiers constats après 11 mois d'expérience :

- Le DD est dès à présent « ancré » dans les politiques internes de nombreuses entreprises
- Près de 50% de nos procédures intègrent des paramètres de DD : une démarche à systématiser mais surtout à tracer dans nos indicateurs de suivi pour évaluer leur pertinence
- Le développement durable, un facteur d'économie dans les logiques d'achats et non un surcoût
- ..... Un axe à mobiliser, le volet social de l'achat